

## Bénéficiaires

De façon exceptionnelle, le COT ENR s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire :

- Entreprises - agriculteurs - campings - hôtels ...
- Communes - Communautés de communes ...
- Bailleurs sociaux - associations ...

Tous sauf les particuliers ! Pour ces derniers, nous vous invitons à prendre contact avec la Maison de l'Habitat Nord Loiret.

## Les aides

Le dispositif du COT ENR permet aux acteurs de cheminer dans leur réflexion :

- Conseil gratuit (pré-étude)
- 60% pour les études de faisabilité
- 45% pour les investissements (à minima)



### Pour + d'infos pratiques :

**PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais :**

**David VOYER**

**02 38 30 87 16**

**[territoire@pays-du-pithiverais.fr](mailto:territoire@pays-du-pithiverais.fr)**

**FIBOIS Centre-Val de Loire :**

**Jan JAMKA**

**06 56 67 37 64**

**[j.jamka@fibois-cvl.fr](mailto:j.jamka@fibois-cvl.fr)**



Avec le **COT EnR**

## FINANCEZ VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION DES SYSTEMES DE CHAUFFAGE !



## Le dispositif COT Enr, c'est quoi ?

Le COT ENR est un outil permettant au territoire de s'engager résolument dans la transition énergétique. Il répond aux objectifs suivants :

- Substituer les énergies fossiles par des ressources naturelles locales,
- Sensibiliser les décideurs sur les opportunités offertes par les ressources naturelles locales en matière de production de chaleur,
- Soutenir les systèmes de production de chaleur renouvelable,
- Favoriser la montée en compétences des acteurs locaux,
- Inciter les porteurs de projets à s'interroger systématiquement sur des solutions de chaleur renouvelable.

## Les objectifs visés

Le Contrat d'Objectif Territorial pour le développement des Energies Renouvelables thermique (appelé « COT ENR ») porté par le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, vise à développer massivement les énergies renouvelables thermiques auprès des collectivités, des entreprises, des agriculteurs, des bailleurs sociaux, des hôtels-camping ...

## Les filières subventionnées

Le COT ENR doit permettre un déploiement des énergies renouvelables thermiques sur le territoire en soutenant (à 45%) les filières suivantes :

- La **biomasse** (bois énergie)
- La **géothermie** assistée par pompes à chaleur (sur nappe, sur sondes, sur eaux usées)
- L'énergie **solaire thermique**
- Les **réseaux de chaleur** associés

Si votre projet est situé dans le périmètre du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, vous avez accès à un financement, à la faveur d'une démarche globale de territoire !

